



## **Formation à l'animation interculturelle**

Session 1 : 12 au 19 juin 2020 à Wasserburg (Allemagne)

Session 2 : 05 au 12 octobre 2020 à Grenoble (France)

Session 3 : Printemps 2021 à Novi Sad (Serbie)

Stage pratique : A réaliser sur un échange interculturel de jeunes

L'Union Peuple et Culture, Interkulturelles Netzwerk e.V. et Volonterski centar vojvodine (VCV) proposent une formation destinée à des animateur.trice.s, étudiant.e.s, bénévoles ou salarié.e.s d'associations engagées pour la jeunesse souhaitant développer des projets d'échanges internationaux.

### Quels sont les objectifs ?

- Acquérir des compétences interculturelles et des méthodes pédagogiques (animation linguistique, méthodes interculturelles, pédagogie active)
- Savoir encadrer et animer des projets d'échanges de jeunes en contexte international et/ou interculturel
- Savoir concevoir un projet (élaboration, programme, finances, évaluation)

Cette formation interculturelle permet d'acquérir des capacités et compétences dans une situation d'encadrement de groupes multiculturels, en vue de mettre en place des projets interculturels et/ou internationaux.

### Contenus

Culture, apprentissage interculturel et animation linguistique, genre, compétences des animateurs/-trices, travail en équipe multiculturelle, communication, préjugés et stéréotypes, résolution de conflits, montage de projets interculturels

### Une certification ?

Cette formation est soutenue pédagogiquement et financièrement par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). La possibilité est donnée d'obtenir à la fin de cette formation un certificat reconnu par l'OFAJ et donnant accès à une base de données d'animateur.trice.s

### Conditions

Les frais de participation sont de 200€ par session (100€ pour les participant.e.s d'Ile-de-France, sous réserve), ils comprennent l'hébergement et la restauration.

Les frais de voyage sont remboursés selon un forfait kilométrique à calculer sur ce lien (<https://www.ofaj.org/ressources/calcul-de-la-subvention-pour-frais-de-voyage-a-l-ofaj.html>). Un taux kilométrique de 0,24€ est à multiplier par le nombre de kilomètres (aller simple). Le remboursement ne dépassera pas la somme de 350€.

Nous contacter pour plus de précisions :  
Maxime Boitieux [boitieux@peuple-et-culture.org](mailto:boitieux@peuple-et-culture.org)